

## Pôle pluridisciplinaire de santé de Miélan



Pôle pluridisciplinaire de santé de Miélan

Depuis quelques mois, la construction d'un nouveau centre de santé revient dans les conversations. Mercredi 27 décembre au soir, le conseil municipal s'est réuni pour officialiser le projet.

La genèse du projet s'articule autour d'une évolution des pratiques professionnelles en améliorant la prise en charge des patients, maintenir les structures locales face à la désertification rurale.

Le cabinet médical actuel de Miélan occupe quatre médecins généralistes, une secrétaire médicale et une technicienne de surface. L'organisation interne prochaine du groupe médical à quatre associés a amené à réfléchir à une nouvelle structure permettant le travail à plein temps des médecins avec une plage horaire de consultations de 8H30 à 19H les jours ouvrés.

Le pôle pluridisciplinaire de santé de Miélan et ses environs regrouperait les professionnels suivants : médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeute, ostéopathe et peut-être en complément une (un) sage-femme, une (un) dentiste et éventuellement un cinquième médecin généraliste.

Une réunion de travail avec les praticiens concernés a permis d'évaluer les besoins de chacun en termes de surface de locaux et parkings. Le prix de revient estimé à 2.000€/m<sup>2</sup> porterait le coût global de l'opération à 1.200.000€ (hypothèse forte).

L'implantation géographique du pôle de santé est envisagée sur une parcelle de 5.000 m<sup>2</sup> appartenant à la commune aux abords de la zone commerciale et artisanale dans le quartier de Gaouach.

Le projet est porté par la commune de Miélan. Chaque professionnel de santé versera un loyer. Il conviendra d'appréhender la redevance de chacun.

La commune recherchera toutes les subventions possibles pour réduire la dépense globale restant à charge. Le principe financier de l'investissement doit être neutre c'est-à-dire que les loyers perçus doivent permettre le remboursement intégral des emprunts contractés pour ce projet.

Mercredi soir, après présentation du projet et débat, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour la demande de dotation d'équipement et autres financements publics et subventions lors de la présentation du programme « Pole pluridisciplinaire de santé de Miélan ».